



FICHE DE DIRECTIVES D'UTILISATION EN TOUTE SÉCURITÉ

Date de création 05-mars-1997

Date de révision 05-déc.-2016

Version 1

Informations générales

Cette fiche d'instructions pour une utilisation en toute sécurité est le document fourni par Owens Corning pour communiquer des directives sur la manutention et l'utilisation en toute sécurité pour des articles manufacturés non réglementés par la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de l'OSHA, 29 CFR 1910.1200, ni par la réglementation canadienne sur les produits dangereux DORS/2015-17 (SIMDUT 2015)

1. IDENTIFICATION

Nom du produit	FOAMULAR®
Synonymes	Isolant de polystyrène extrudé rigide FOAMULAR® système Cel-Lok®, Isolant de polystyrène extrudé rigide FOAMULAR® C-200, Isolant FOAMULAR® C-200 Cel-Drain®, Isolant de polystyrène extrudé rigide FOAMULAR® C-300, Isolant de polystyrène extrudé rigide FOAMULAR® CodeBord®, Système pare-air FOAMULAR® CodeBord®, Isolant de polystyrène extrudé rigide haute densité FOAMULAR® 400/600/1000, Insulation System R, Isolant de polystyrène extrudé rigide FOAMULAR® INSULPINK®, TermaPink®, InsulPink®, FlashSealR®, Bande d'étanchéité cel-R-ROSE
Code du produit	OCFI00005
Utilisation recommandée	Aucun renseignement disponible
Adresse du fabricant	Owens Corning Foam Insulation, LLC One Owens Corning Parkway Toledo, Ohio 43659
Téléphone de l'entreprise	1-800-GET-PINK ou 1-800-438-7465
Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24	Chemtrec 1-800-424-9300
Numéro d'appel d'urgence	1 419 248-5330 (après 17 h HNE et lors des week-ends)
Adresse de courriel	safetydatasheet@owenscorning.com
Site Web de l'entreprise	http://owenscorning.com/

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Statut réglementaire selon OSHA	Ce produit est considéré comme un article. La définition d'article selon 29 CFR 1910.1200(c) est la suivante : un "article" est un produit manufacturé autre que sous la forme d'un liquide ou de particules : (i) qui est mis sous une forme spécifique ou transformé durant la fabrication ; (ii) qui a une fonction finale dépendant totalement ou partiellement de sa forme ou de son dessin en usage final ; et qui dans des conditions d'usage normal ne libère pas plus que de très faibles quantités ou traces de produits chimiques dangereux (tels que définis au paragraphe (d) de cette section) et n'induisent pas de risque physique ou de danger pour la santé des employés
Statut réglementaire SIMDUT	Ce produit est considéré comme un article selon règlement canadien sur les produits dangereux DORS/2015-2017 Les articles manufacturés qui satisfont la définition de la Loi sur les produits dangereux du Canada (tout article manufacturé selon une forme ou une conception qui lui confère une

destination spécifique et dont l'usage, en des conditions normales, et l'installation, si celle-ci est nécessaire pour l'usage auquel il est destiné, n'entraînent pas le rejet de produits dangereux ni aucune forme de contact d'un individu avec ces produits) ne sont pas réglementés par le règlement canadien sur les produits dangereux DORS/2015-2017

GHS - Classification

Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon les critères du SGH

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Aucun composant/ingrédient dangereux n'est présent dans ce produit

4. PREMIERS SOINS**Description des premiers soins****Contact avec les yeux**

- Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes
- Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

Contact avec la peau

- Laver la peau à l'eau et au savon

Inhalation

- Déplacer à l'air frais

Ingestion

- L'ingestion accidentelle de cette matière est peu probable
- Si cela se produit, surveiller la personne pendant plusieurs jours pour s'assurer qu'aucune obstruction intestinale ne se produit

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Moyens d'extinction appropriés**

- Produit chimique
- Mousse
- Dioxyde de carbone (CO₂)
- Eau pulvérisée (brouillard)

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

- Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome (à pression positive), MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**Précautions personnelles**

- Éviter le contact avec les yeux et la peau

Méthodes de nettoyage

- Utiliser l'équipement de protection individuelle requis
- Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination
- Nettoyer la surface contaminée à fond
- Éviter la création de poussière

7. MANUTENTION ET STOCKAGE**Conditions d'entreposage**

- Stocker d'une manière qui minimise la formation et l'accumulation de poussière
- Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique)
- Pour empêcher l'accumulation de vapeurs inflammables, ne pas stocker de grandes quantités de ce produit dans des espaces non ventilés

Matières incompatibles	<ul style="list-style-type: none">• Amines• Esters• Hydrocarbures
-------------------------------	---

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives relatives à l'exposition

Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

Mesures d'ingénierie Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	<ul style="list-style-type: none">• Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques)
Protection de la peau et du corps	<ul style="list-style-type: none">• Porter des gants de protection• Porter des chemises à manches longues et des pantalons longs
Protection respiratoire	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui dépassent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés conformément au programme de protection respiratoire de leur entreprise, à la réglementation locale ou à la norme 29 CFR 1910.134
Considérations générales sur l'hygiène	<ul style="list-style-type: none">• Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Solide Board
Aspect	Panneau granulé
Odeur	Aucune odeur détectable
Couleur	rose, blanc, Gray
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau
Densité	0.021-0.064 (Ref: water=1)
Point de ramollissement	104 °C

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	<ul style="list-style-type: none">• Stable
Possibilité de réactions dangereuses	<ul style="list-style-type: none">• Aucun dans des conditions normales de traitement
Produits de décomposition dangereux	<ul style="list-style-type: none">• Dioxyde de carbone (CO₂)• Monoxyde de carbone• Styrene• De faibles quantités de fluorure d'hydrogène, de chlorure d'hydrogène, de fluor et de chlore peuvent être libérées• D'autres composés non déterminés peuvent être rejetés en petites quantités

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit Ce produit ne présente pas un risque de toxicité aiguë selon les renseignements connus ou fournis

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Ce produit ne devrait pas être dangereux pour l'environnement

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Cette substance n'est pas soumise à la réglementation comme une marchandise dangereuse pour expédition

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux Ce produit est classé comme un article. Les articles sont exemptés d'enregistrement ou d'inscription dans les inventaires de produits chimiques comme TSCA (États-Unis), LIS/LES (Canada), REACH (Union européenne), ENCS (Japon), IECSC (Chine), KECL (Corée du Sud), PICCS (Philippines), AICS (Australie)

Proposition 65 de la Californie Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

16. AUTRES INFORMATIONS

Date de création 05-mars-1997
Date de révision 05-déc.-2016
Note de révision Ce produit est classé comme un Article selon la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA et le règlement canadien sur les produits dangereux DORS/2015-2017 (SIMDUT 2015). Par conséquent, il n'est pas réglementé. Cette fiche d'instructions pour une utilisation en toute sécurité remplace l'ancienne fiche de données de sécurité (FDS) et n'est pas réglementée

Avis de non-responsabilité

Une attention raisonnable a été apportée à la préparation de ces renseignements; toutefois, le fabricant ne donne aucune garantie de valeur marchande, ou tout autre garantie, expresse ou tacite, en ce qui a trait à de tels renseignements. Le fabricant ne fait aucune représentation et n'assume aucune responsabilité pour tout dommage direct ou accessoire à la suite de son utilisation

Fin de la Safe Use Instruction Sheet